



Pavillons des enfants valides, 1er et 2e pavillons de l'alignement du groupe ouest, désignés, en allant d'arrière en avant, par les lettres D et E, extrémités est, vue en enfilade prise du nord.

IVR31_20025902623X

Auteur de l'illustration : Philippe Dapvril

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation